



Torah écrite (pentateuque) - Lévitique

Chapitre 8

- 8,1 L'Éternel parla à Moïse en ces termes:
- 8,2 "Va prendre Aaron, et ses fils avec lui; prends aussi les vêtements et l'huile d'onction, ainsi que le taureau expiatoire, les deux béliers et la corbeille d'azymes.
- 8,3 Assemble aussi toute la communauté à l'entrée de la Tente d'assignation."
- 8,4 Moïse se conforma à ce que l'Éternel lui avait ordonné, et la communauté s'assembla à l'entrée de la Tente d'assignation.
- 8,5 Et Moïse dit à la communauté: "Voici le cérémonial que l'Éternel a ordonné d'accomplir."
- 8,6 Alors Moïse fit approcher Aaron et ses fils, et les lava avec de l'eau.
- 8,7 Il lui passa la tunique, le ceignit de l'écharpe, le revêtit de la robe, mit l'éphod par-dessus, et l'entoura de la ceinture de l'éphod, au moyen de laquelle il fixa l'éphod autour de lui;
- 8,8 il posa sur lui le pectoral, et ajouta au pectoral les ourîm et les toummim:
- 8,9 il mit la tiare sur sa tête, et fixa sur la tiare, du côté de la face, la plaque d'or, le saint diadème, comme l'Éternel l'avait enjoint à Moïse.
- 8,10 Puis Moïse prit l'huile d'onction, en oignit le tabernacle et tout son contenu, et les consacra ainsi;
- 8,11 en aspergea sept fois l'autel, oignit ensuite l'autel et tous ses ustensiles, la cuve et son support, pour les consacrer;
- 8,12 et il versa de cette huile d'onction sur la tête d'Aaron, et il l'oignit pour le consacrer.
- 8,13 Puis Moïse fit approcher les fils d'Aaron, les revêtit de tuniques, les ceignit d'écharpes et les coiffa de turbans, comme l'Éternel l'avait enjoint à Moïse.
- 8,14 Alors il fit avancer le taureau expiatoire, sur la tête duquel Aaron et ses fils appuyèrent leurs mains.
- 8,15 L'ayant égorgé, Moïse recueillit le sang, en appliqua, avec le doigt, sur les cornes de l'autel tout autour, et purifia ainsi l'autel; puis il fit couler le sang dans le réceptacle de l'autel, qu'il consacra ainsi à la propitiation.
- 8,16 Et il prit toute la graisse des intestins, la membrane du foie, les deux rognons avec leur graisse, et les fit fumer sur l'autel.
- 8,17 Pour le taureau même, sa peau, sa chair et sa fiente, il les consuma par le feu hors du camp, comme l'Éternel l'avait prescrit à Moïse.
- 8,18 Puis il fit approcher le bélier destiné à l'holocauste; Aaron et ses fils appuyèrent leurs mains sur la tête de ce bélier.
- 8,19 Après l'avoir égorgé, Moïse arrosa de son sang le tour de l'autel;
- 8,20 dépeça le bélier par quartiers, et réduisit en fumée la tête, les membres et la graisse.
- 8,21 Les intestins et les jambes, il les lava dans l'eau, et fit fumer tout le bélier sur l'autel. Ce fut un holocauste d'odeur agréable, une combustion en l'honneur de l'Éternel, selon ce que l'Éternel avait prescrit à Moïse.
- 8,22 Il fit ensuite approcher le second bélier, le bélier d'inauguration; Aaron et ses fils appuyèrent leurs mains sur la tête de ce bélier.
- 8,23 L'ayant immolé, Moïse prit de son sang, qu'il appliqua sur le lobe de l'oreille droite d'Aaron, sur le pouce de sa main droite et sur l'orteil de son pied droit;



Questions au Rav Dayan (tome 5)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



- 8,24 puis, faisant approcher les fils d'Aaron, Moïse mit de ce sang sur le lobe de leur oreille droite, sur le pouce de leur main droite et sur l'orteil de leur pied droit, et il répandit le sang sur le tour de l'autel.
- 8,25 Il prit les parties grasses, la queue, toute la graisse des intestins, la membrane du foie, les deux rognons avec leur graisse, ainsi que la cuisse droite;
- 8,26 dans la corbeille d'azymes placée devant le Seigneur, il prit un gâteau azyme, un gâteau à l'huile et une galette, les joignit aux graisses et à la cuisse droite,
- 8,27 posa le tout sur les mains d'Aaron et sur les mains de ses fils, et en opéra le balancement devant l'Éternel.
- 8,28 Et Moïse reprit ces objets de dessus leurs mains, et les fit fumer sur l'autel, par-dessus l'holocauste. Ce fut une offrande inaugurale d'odeur délectable, ce fut un sacrifice à l'Éternel.
- 8,29 Moïse prit la poitrine et en fit le balancement devant l'Éternel; cette pièce du bélier d'inauguration devint la part de Moïse, ainsi que l'Éternel l'avait ordonné à Moïse.
- 8,30 Alors Moïse prit de l'huile d'onction et du sang qui était près de l'autel et en fit aspersion sur Aaron, sur ses vêtements, puis sur ses fils et sur les vêtements de ses fils aussi; il consacra ainsi Aaron, ses vêtements, et avec lui ses fils et les vêtements de ses fils.
- 8,31 Et Moïse dit à Aaron et à ses fils: "Faites cuire la chair à l'entrée de la Tente d'assignation; c'est là que vous la mangerez, avec le pain qui est dans la corbeille d'inauguration, ainsi que je l'ai ordonné en disant: Aaron et ses fils doivent la manger.
- 8,32 Ce qui restera de la chair et du pain, vous le consumerez par le feu.
- 8,33 Vous ne quitterez point le seuil de la Tente d'assignation durant sept jours, jusqu'au terme des jours de votre installation: car votre installation doit durer sept jours.
- 8,34 Comme on a procédé en ce jour, l'Éternel a ordonné qu'on procède encore, pour achever votre propitiation.
- 8,35 Vous demeurerez à l'entrée de la Tente d'assignation, jour et nuit, durant sept jours, et vous garderez l'observance du Seigneur, afin de ne pas mourir: car tel est l'ordre que j'ai reçu."
- 8,36 Aaron et ses fils exécutèrent toutes les choses que l'Éternel leur avait fait enjoindre par Moïse.



Questions au Rav Dayan (tome 5)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions